

Les Droits de l'enfant expliqués aux jeunes migrants

Court-métrage, novembre 2016

Pitch

Un enseignant présente à ses élèves migrants quelques informations sur les Droits de l'enfant. Leurs réactions sont bienveillantes, mais en abordant la question de l'éducation et des châtimements corporels, ils expriment des réticences, voire des résistances à mettre en cause l'éducation qu'ils ont reçue.

Ils ne comprennent pas pourquoi un pays comme la Suède interdit toute violence envers les enfants et estiment qu'il faut pouvoir frapper ses enfants pour les corriger.

Certains sont interviewés et parlent plus spécifiquement de leur opinion sur la question de la violence éducative, de la guerre, des habitudes culturelles comme les mariages arrangés. Mais aussi des difficultés d'intégration, etc.

Au travers de travaux de recherches en bibliothèque, les élèves migrants apprennent à localiser des articles de journaux sur le sujet des Droits de l'enfant, et on les voit en train de lire ces documents en Centre de documentation. Ils soulignent, discutent et se plongent dans leurs textes, posent des questions à leur enseignant.

Ce dernier explique le pourquoi de sa démarche à la caméra, sur fond de livres et d'archives. L'ambiance est studieuse, la question du droit de chaque enfant à grandir sans violence est clairement posée.

De retour en classe, les élèves présentent le résultat de leurs recherches à la manière d'un débat. Les extraits de quelques interventions sont montrés et des visages attentifs indiquent qu'il y a une prise de conscience de leur part.

Finalement, d'autres interviews sont proposées, en alternant avec des images des élèves migrants dans les couloirs de leur école. Le spectateur est amené à se demander dans quelle mesure ce cours donné aux élèves migrants ne concerne finalement pas aussi les familles suisses, puisque la violence éducative ordinaire n'est pas encore interdite dans notre pays.